

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

High Grade CHF Income Plus (le compartiment)

est un compartiment d'UBAM (CH) (le fonds)

Classe de parts U+ (la classe) (ISIN: CH0521629078)

Direction du fonds: GERIFONDS SA, une société du groupe Banque Cantonale Vaudoise (BCV)

Objectifs et politique de placement

- Le compartiment a pour objectif de générer des rendements stables en francs suisses en investissant, directement et/ou indirectement, sur les marchés obligataires suisses et internationaux, Investment Grade et High Yield (jusqu'à 25%).
- Le compartiment est géré activement, en vue de bénéficier de toutes les opportunités de rendements offertes.
- La fortune du compartiment est exposée aux marchés obligataires de manière directe ou via des instruments financiers dérivés. Les titres spéculatifs (High Yield) sont limités à 25% au maximum de la fortune du compartiment.
- Pour les investissements directs, le risque de change est couvert contre l'unité de compte du compartiment.
- Les investisseurs peuvent demander le remboursement de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire, à moins que le prix des positions détenues par le compartiment ne soit pas disponible (marché fermé).
- La classe distribue son revenu net une fois par an.
- La classe supporte ses frais de transaction, ce qui réduit son rendement.
- La classe est ouverte à tous les investisseurs autorisés à investir en vertu d'un accord écrit spécifique signé avec UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA, ou une autre entité du groupe UBP et les distributeurs ne reçoivent aucune rétrocession pour leur activité de distribution.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie de risque représente la volatilité historique annuelle sur une période de 5 ans.
- Les données historiques et simulées, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la classe.
- La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le compartiment s'expose, directement et/ou indirectement, à des titres de créance d'émetteurs privés ou publics du monde entier, de haute qualité ou spéculatifs, ce qui explique l'attribution de cette catégorie de risque.
- Le compartiment n'offre aucune garantie ou protection du capital.
- La classe est aussi exposée aux risques suivants, qui ne sont pas pris en compte par l'indicateur synthétique :
 - Risque de crédit : le compartiment investissant dans des obligations, les émetteurs pourraient ne plus être en mesure de rembourser intégralement l'emprunt.
 - Risque de liquidité : correspond à l'incapacité que peut avoir un marché à absorber des volumes de transactions donnés affectant ainsi les achats et les ventes des positions détenues par le compartiment.
 - Risque de contrepartie : apparaît lorsqu'un tiers (un emprunteur ou une structure donnée) n'est pas en mesure de faire face à ses obligations vis-à-vis du compartiment, ce qui peut influencer négativement sa valeur.
 - Risque opérationnel : se matérialise dans le cas où des processus internes inadéquats ou défaillants impactent négativement la valeur du compartiment.
 - Risque lié aux instruments financiers dérivés : leur valeur dépendant de celle d'un sous-jacent, une modification marginale du prix du sous-jacent pourrait entraîner une modification importante de leur prix.

Frais

Frais à la charge de l'investisseur

Commission d'émission	Aucune
Commission de rachat	Aucune
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit des capitaux investis par l'investisseur	

Frais à la charge de la fortune de la classe sur une année

Frais courants	0.25%
----------------	-------

Frais à la charge de la fortune de la classe dans des conditions spécifiques

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais sont utilisés pour le fonctionnement de la classe, y compris sa commercialisation et sa distribution. Ces frais

réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

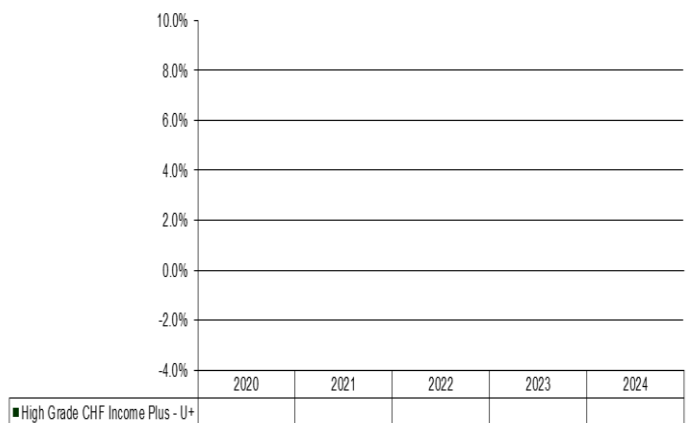
Les **commissions d'émission et de rachat** sont des maximums et, dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des commissions d'émission et de rachat.

Les **frais courants** correspondent à une estimation car les données historiques sont insuffisantes. Ils ne comprennent pas les coûts de transaction payés à des tiers, à l'exception des coûts liés à l'émission ou au rachat de parts dans des fonds cibles.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le chapitre « Rémunérations et frais » du prospectus du fonds.

Performances passées

La classe ayant été lancée le 11 mai 2020 (le compartiment a été lancé le 15 avril 2020), il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.



Informations pratiques

- Banque dépositaire: Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.
- Le contrat et le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et sans frais au siège de GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1002 Lausanne, ou sur son site internet www.gerifonds.ch.
- Des informations supplémentaires ainsi que le dernier prix des parts et d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de GERIFONDS SA ou sur son site internet www.gerifonds.ch.
- La responsabilité de GERIFONDS SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes

ou non cohérentes avec les parties correspondantes du contrat et du prospectus du fonds.

- Le présent document décrit une classe d'un compartiment du fonds.
- L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.
- D'autres classes existent dans ce compartiment. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le chapitre « Informations sur le fonds ombrelle et les compartiments » du prospectus du fonds.
- La législation fiscale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le présent compartiment est approuvé et surveillé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 mai 2020.